

3

Démarche ESG

3.1	Aperçu de notre stratégie ESG.....	114
3.2	L'organisation de notre démarche ESG.....	117
	Une gouvernance ESG structurée	117
	Un dialogue actif avec les parties prenantes	117
	Focus : en 2023, le premier bilan carbone de Peugeot Invest.....	118
3.3	Détail de notre démarche	120
	Pilier 1 – Intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement... ..	120
	Pilier 2 – Développer une culture ESG.....	125
	Pilier 3 – Déployer des pratiques RSE internes	126

3.1 Aperçu de notre stratégie ESG



La mission de Peugeot Invest est d'accompagner le développement de ses actifs, dans une approche d'investisseur minoritaire de long terme.

Portée par une culture industrielle et entrepreneuriale forte, Peugeot Invest a une responsabilité allant au-delà du seul impératif financier. L'innovation et la contribution aux transformations de la société sont au cœur de son ADN familial depuis plus de deux siècles.

Peugeot Invest puise dans cette histoire un engagement qui la guide en tant qu'investisseur conscient de ses responsabilités, aspirant à influencer positivement l'économie sur le long terme. Cela se traduit dans sa politique d'investissement, d'une part, et dans ses pratiques internes, d'autre part.

La présentation de la démarche ESG de Peugeot Invest fait l'objet d'une revue par un Organisme Tiers Indépendant (Mazars) dans la Déclaration de Performance extrafinancière (DPEF) d'Établissements Peugeot Frères, son actionnaire majoritaire.

Les principales avancées de la feuille de route sont présentées dans le Document d'enregistrement universel chaque année. Dans ce document, nous utiliserons le terme d'ESG pour qualifier notre démarche d'investisseur et d'actionnaire responsable et celui de RSE pour évoquer nos actions internes.

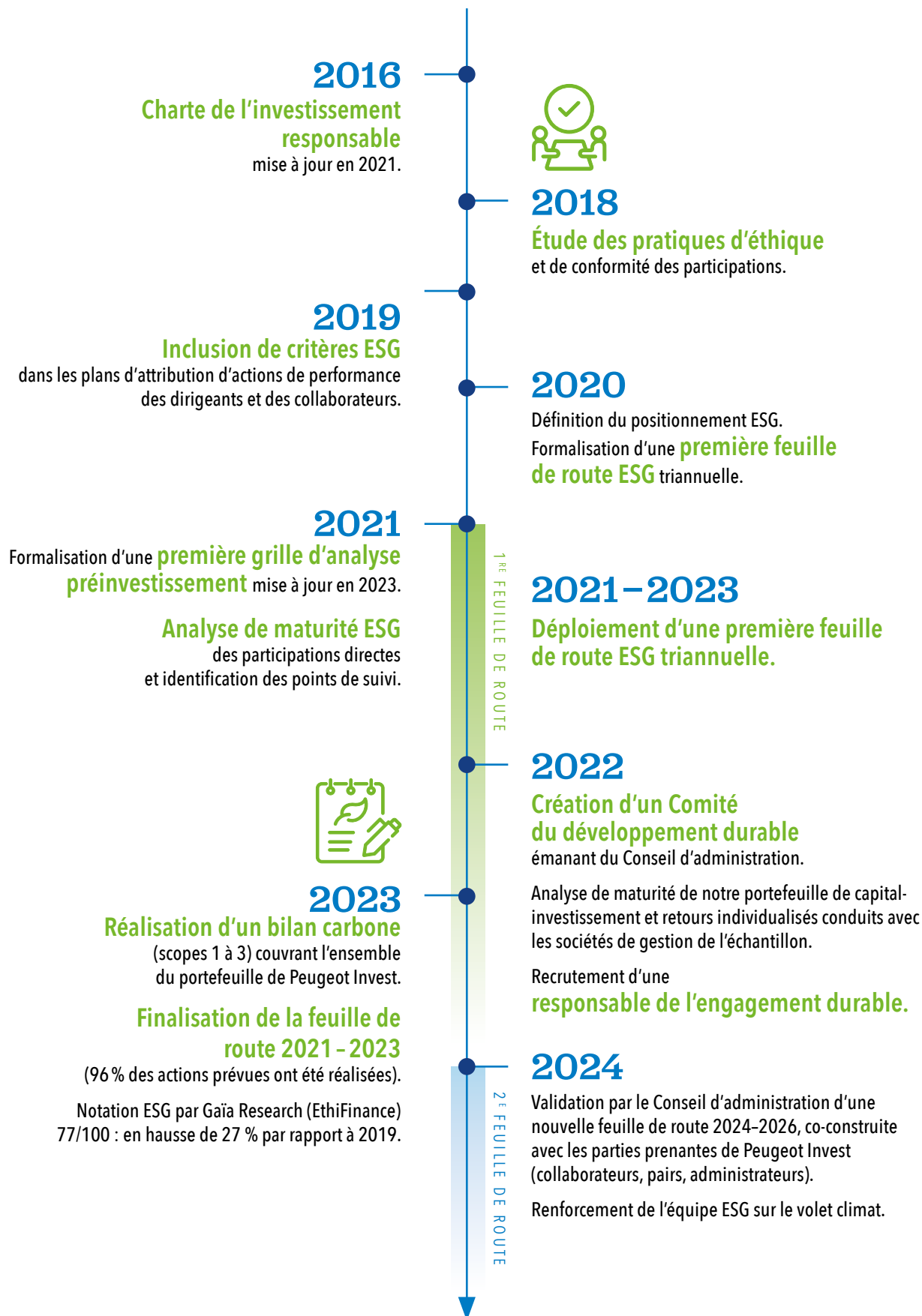
L'actionnaire majoritaire de Peugeot Invest, Établissements Peugeot Frères, a défini en 2023 une raison d'être qui apporte une nouvelle vision à notre positionnement historique :

« Ensemble, animés par la passion d'entreprendre, nous développons le groupe familial Peugeot sur le temps long, en accompagnant des entreprises responsables devant les défis sociétaux. »

2023: un jalon dans notre engagement ESG

L'engagement ESG de Peugeot Invest est pragmatique et sincère sans être uniquement guidé par les seules exigences réglementaires. Il s'est progressivement formalisé depuis 2016, date de la rédaction de sa première Charte investisseur responsable, mise à jour en 2021.

L'année 2023 nous a permis de franchir une étape importante, en dressant le bilan de notre première feuille de route ESG triennale 2021-2023; en réalisant un premier bilan carbone couvrant nos investissements; et en définissant un nouveau plan d'action pour 2024-2026. Ce chapitre présente l'avancement de notre démarche et nos ambitions.



Les trois piliers de notre stratégie d'engagement durable

NOTRE STRATÉGIE ESG EST STRUCTURÉE EN TROIS PILIERS

Notre vision stratégique se concrétise dans une feuille de route 2024–2026 pour amplifier notre démarche ESG et embarquer nos collaborateurs ainsi que l'ensemble de nos parties prenantes. **Elle doit nous permettre, en lien avec notre positionnement d'investisseur de long terme et notre stratégie de diversification, d'avoir une visibilité et des partis pris sur les vulnérabilités de nos secteurs prioritaires.**



Pilier 1 –

Intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement

Préinvestissement : intégrer le plus en amont du cycle d'investissement des critères d'analyse ESG et s'assurer de la capacité et de la volonté des entreprises d'évoluer vers des modèles durables.

Négociation et détention : accompagner les participations dans leurs travaux d'adaptation de leur modèle d'affaires, avec un focus particulier sur la gouvernance et le climat.

Sortie : valoriser les avancées auxquelles nous avons contribué.



Pilier 2 –

Développer une culture ESG

Développer des compétences et des connaissances solides en ESG, tant des équipes dirigeantes que des collaborateurs.



Pilier 3 –

Déployer les pratiques RSE internes

Adopter des pratiques RSE internes spécifiques à notre secteur d'activité et cohérentes avec les demandes que nous formulons à nos participations.

3.2 L'organisation de notre démarche ESG

Une gouvernance ESG structurée

Notre première feuille de route nous a notamment permis de mettre en place une gouvernance ESG à l'échelle du Conseil d'administration de Peugeot Invest et du Comité de direction.

À l'échelle du Conseil d'administration : le Conseil d'administration de Peugeot Invest s'est doté en 2022 d'un Comité du développement durable, présidé par M. Robert Peugeot. Ce Comité se réunit au moins deux fois par an et joue un rôle d'étude et de préparation des délibérations des Conseils d'administration.

Il s'assure de la bonne identification et du suivi des enjeux matériels en matière de durabilité, afin d'anticiper les impacts, risques et opportunités associés. Il suit l'avancée des feuilles de route pluriannuelles. En 2023, le Comité du développement durable a revu la nouvelle feuille de route ESG triennale définie par le Comité de direction. Cette feuille de route a été validée en 2024 par le Conseil d'administration. Ce comité est également sollicité pour la préparation de critères ESG dans la rémunération du directeur général et des investisseurs.

La revue des actifs en Comité des investissements et des participations comprend désormais une analyse de leur maturité ESG et de leurs principaux enjeux matériels.

En 2023, tous les administrateurs ont bénéficié d'une sensibilisation aux enjeux climatiques et au contexte réglementaire ESG (*i.e.* le plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne) dispensée par des experts externes.

À l'échelle du Comité de direction : les avancées de la feuille de route sont suivies régulièrement, au travers de points sur des sujets spécifiques (investissements durables et/ou à impact, bilan carbone et plan d'action de réduction des émissions, préparation de la nouvelle feuille de route) et sur un partage régulier des résultats obtenus et des difficultés rencontrées. Afin de favoriser un alignement d'intérêts, des critères ESG individuels de rémunération variable annuelle ont également été mis en place pour les investisseurs, en reprenant les critères ESG du *long term incentive plan*. Ces critères quantitatifs portent pour 10 à 15% de la rémunération variable. L'objectif est d'aider chacun à identifier la façon dont il peut intégrer l'ESG dans son métier.

Un dialogue actif avec les parties prenantes

La première feuille de route 2021 – 2023 de Peugeot Invest nous a permis de progresser sur les engagements ESG et RSE, au travers d'un dialogue qui implique :

- nos collaborateurs ;
- les équipes de nos participations ;
- nos représentants au sein des Conseils d'administration de nos participations ;
- le reste des membres desdits Conseils d'administration.

Nous avons notamment mobilisé nos principales parties prenantes pour faire le bilan de la feuille de route 2021 – 2023 et pour co-construire la feuille de route 2024 – 2026, en :

- réalisant une enquête auprès des collaborateurs (questionnaire et entretiens individuels) ;
- échangeant avec plusieurs parties prenantes externes (administrateurs, pairs) ;
- analysant notre positionnement par rapport à nos pairs ;
- préparant et révisant la feuille de route en Comité de direction ;
- présentant ladite feuille de route au Comité du développement durable, au Conseil d'administration puis à l'ensemble des collaborateurs de Peugeot Invest.

Ces travaux nous ont été particulièrement utiles pour préparer notre nouvelle feuille de route, dans le but d'accroître notre impact et de progresser encore davantage. Les avancées qui en découlent d'ores et déjà sont détaillées dans les trois piliers prioritaires de la nouvelle feuille de route.

Le dialogue avec les participations et partenaires de Peugeot Invest sur les sujets touchant à l'ESG est une priorité de notre approche. Il fait l'objet d'une description détaillée ci-dessous dans la section qui traite de notre Pilier I : intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement.

EN 2023

le premier bilan carbone de Peugeot Invest



Nous avons réalisé le bilan carbone scopes 1 à 3 de l'activité de Peugeot Invest, y compris sur ses investissements.

Le détail des principaux postes d'émission et notre plan de réduction sont présentés ci-après.

Note méthodologique

Le bilan carbone des investissements a été calculé à partir des bilans carbone des entreprises, pour 78 % des actifs en valeur. Une différence importante de couverture a été observée entre les types d'actifs : 96 % de données réelles pour les participations, 53 % pour les co-investissements, 23 % pour les fonds d'investissement. Les données manquantes ont été estimées sur la base d'extrapolations à partir des données existantes ou sur la base d'études sectorielles.

Indicateurs 2022

Émissions totales de GES
28 178 227,2 teq CO₂



SCOPE 1

Émissions de GES (teq CO₂)
0,2

SCOPE 2

Émissions de GES (teq CO₂)
16

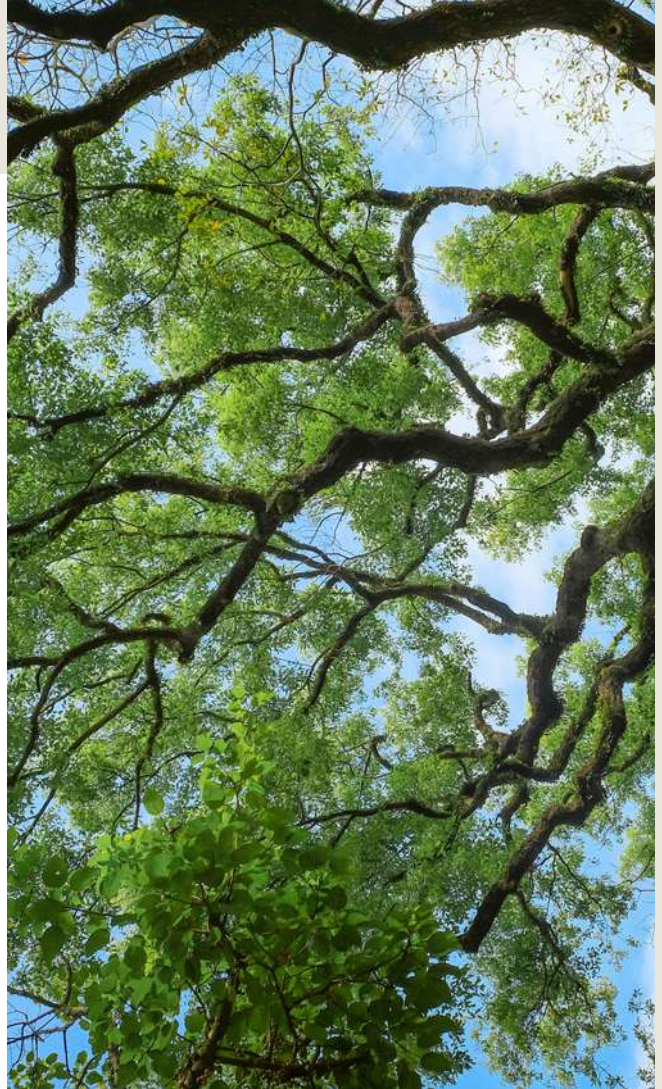
SCOPE 3

Émissions de GES (teq CO₂)
- hors investissements
1 211

Hors investissements
1 227,2 teq CO₂

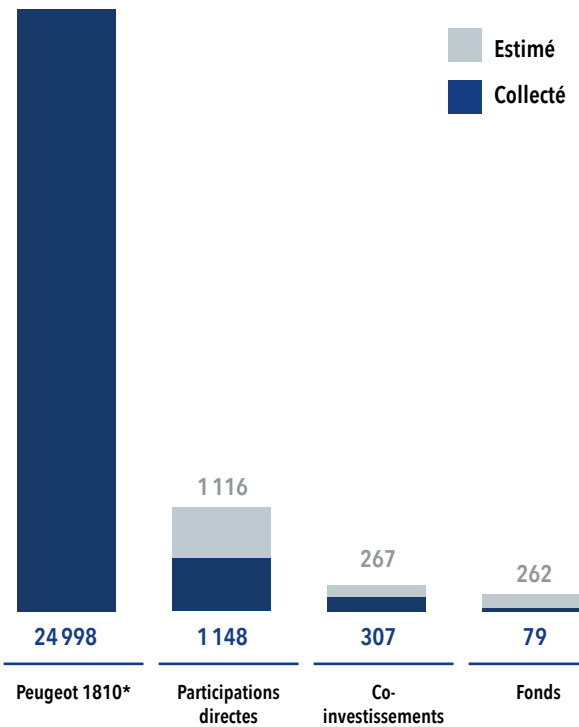
Le bilan carbone des actifs de Peugeot Invest représente la quasi-totalité de notre empreinte carbone. Peugeot 1810 porte les investissements automobiles de Peugeot Invest, ce qui explique en partie son poids dans

le bilan carbone de Peugeot Invest. Le bilan carbone « holding » de Peugeot Invest pour l'année 2023 s'élève à 1 227,2 teq CO₂. Le plan de réduction associé est présenté dans le Pilier 3 en page 126.



Répartition de notre empreinte carbone selon la nature de nos investissements

Émissions de GES liées aux investissements, en kteq CO₂



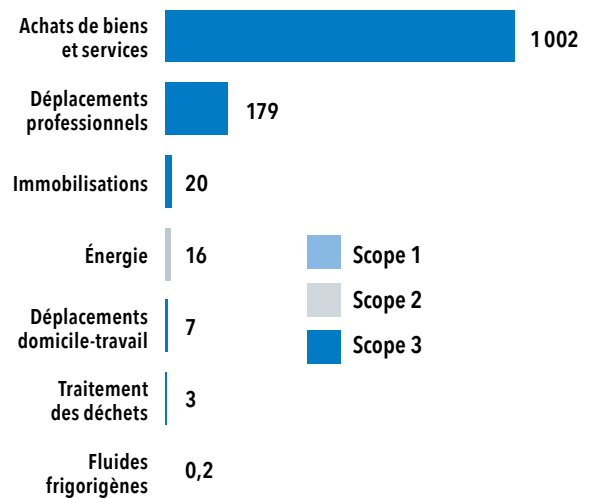
* Les émissions de Peugeot 1810, comme celles de chacun de nos actifs, sont comptabilisées au prorata du pourcentage de détention par Peugeot Invest.

Indicateur	2022
Émissions de gaz à effet de serre liées aux investissements	28 177 kteq CO ₂

Les émissions de gaz à effet de serre ont été calculées sur 2022, à partir des bilans carbone réalisés par nos actifs.

Répartition de l'empreinte carbone du fonctionnement de Peugeot Invest

Émissions de GES liées au fonctionnement de Peugeot Invest, en teq CO₂



3.3 Détail de notre démarche

Pilier 1 – Intégrer l'ESG dans le cycle d'investissement

Ce pilier nous permet d'adresser nos principaux enjeux en tant qu'investisseur et actionnaire. En effet, notre responsabilité repose essentiellement sur notre capacité à intégrer les enjeux de soutenabilité dans notre activité, aux différentes phases du cycle d'investissement. Il s'agit alors de donner aux indicateurs extrafinanciers leur juste place aux côtés des indicateurs financiers, dans les phases de préinvestissement, de négociation, de détention et de sortie, et d'aider nos participations à progresser dans leur propre démarche RSE.

PRINCIPALES AVANCÉES 2023

- ✓ Refonte de la grille d'analyse préinvestissement.
- ✓ Création de critères ESG individuels de rémunération des collaborateurs.
- ✓ Identification des indicateurs standardisés les plus pertinents pour un suivi quantitatif de la performance ESG des participations.
- ✓ Systématisation d'échanges ESG sur la maturité ESG des actifs.
- ✓ Renforcement des positions de Peugeot Invest sur le volet ESG dans sa politique de vote.

Face à l'importance croissante des enjeux de transition environnementale et sociale dans la société et au renforcement de la réglementation (notamment dans l'Union européenne *via* le plan d'action pour la Finance durable de la Commission), les acteurs financiers doivent prendre en compte les opportunités et les risques extrafinanciers liés à leurs actifs tout au long du cycle d'investissement.

Bien que n'étant pas systématiquement soumise aux réglementations en la matière et consciente qu'être investisseur minoritaire ne procure pas le même pouvoir d'influence qu'un investisseur majoritaire, Peugeot Invest s'engage dans cette voie depuis 2016. En ligne avec la raison d'être d'Établissements Peugeot Frères, son actionnaire majoritaire, et en cohérence avec son positionnement d'investisseur long terme, Peugeot Invest souhaite agir aux moments clés du cycle d'investissement :

- dans la période qui précède l'investissement, s'assurant de la capacité et de la volonté des entreprises et des partenaires à adopter des stratégies ESG ambitieuses ;
- au cours de la période d'investissement, en faisant de l'ESG une clé de compréhension supplémentaire de ses actifs et en contribuant à faire progresser sa propre démarche ESG.

En complément de ce suivi tout au long du cycle d'investissement, Peugeot Invest a défini deux thématiques prioritaires pour son suivi des participations : la gouvernance et la transition climatique. Les actions mises en œuvre sur ces deux thématiques sont détaillées ci-après.

Intégration de l'ESG en phase d'acquisition

Concernant l'intégration de l'ESG en phase d'acquisition, Peugeot Invest a tout d'abord établi une liste d'exclusion en 2016⁽¹⁾. Dans les faits, l'analyse des dossiers conduit à exclure de manière *ad hoc* certaines sociétés ou secteurs. Dans le cadre de sa feuille de route 2024 – 2026 établie en 2023, Peugeot Invest souhaite conduire en 2024 une analyse de la vulnérabilité et des risques ESG propres aux secteurs dans lesquels elle est investie.

Peugeot Invest adapte ses pratiques selon le type d'investissement :

- **Investissements directs dans les participations cotées et non cotées :** la grille d'analyse ESG préinvestissement a été mise à jour en 2023. L'objectif est de mieux identifier les enjeux ESG matériels des sociétés cibles, le niveau de maturité associé ainsi que les principaux axes de progrès. Cette grille porte une attention particulière sur les enjeux de gouvernance et climat (cf. page 124). Elle permet de faciliter le suivi des participations en phase de détention.
- **Investissements dans et avec les fonds d'investissement⁽²⁾ :** de la même façon, une grille d'analyse ESG est appliquée en phase de *due diligence* pour identifier les enjeux matériels et la maturité des fonds cibles. Les résultats de cette analyse sont ensuite intégrés dans les dossiers d'investissement.

Concrètement, depuis 2020, plus de 90 % des dossiers d'investissement incluent une analyse interne des enjeux ESG.

(1) Liste d'exclusion présentée dans la Charte d'investisseur responsable de Peugeot Invest.

(2) Peugeot Invest investit dans des fonds d'investissement et investit aux côtés de fonds d'investissement dans le cadre de co-investissements.

Phase de détention des actifs

Peugeot Invest vise à approfondir la connaissance de ses actifs et à les accompagner dans la durée. Le suivi ESG du portefeuille de Peugeot Invest diffère en fonction du type d'investissement.

PARTICIPATIONS DIRECTES :

Peugeot Invest est systématiquement représentée au Conseil d'administration des participations, afin de participer à la définition des orientations stratégiques de ces sociétés. Son rôle actif dans les comités et les conseils lui permet de porter une attention particulière aux thématiques ESG, notamment à celles de la bonne gouvernance et de la transition climatique.

Un bilan de maturité environnementale et sociale a été réalisé en 2021 avec l'aide d'un cabinet de conseil spécialisé. Portant sur un échantillon représentatif du portefeuille, il a permis d'identifier pour chaque société les enjeux de durabilité les plus matériels, sur lesquels concentrer les échanges.

Le dialogue ESG entre Peugeot Invest et ses participations se structure à partir de cette analyse de maturité ESG

menée en phase de préinvestissement ainsi que l'analyse des publications des participations. Il est porté par les collaborateurs et les administrateurs qui représentent Peugeot Invest au Conseil d'administration.

En 2023, nous avons initié la construction d'une grille d'analyse quantitative permettant un suivi consolidé de la maturité ESG du portefeuille, contribuant à identifier le niveau potentiel d'influence de Peugeot Invest et portant également sur les enjeux stratégiques pour Peugeot Invest (gouvernance et climat). Notre politique de vote a également été renforcée en 2023 sur le volet ESG.

INVESTISSEMENTS DANS ET AVEC DES FONDS D'INVESTISSEMENT⁽¹⁾

Un bilan de maturité du portefeuille de fonds de capital-investissement a été réalisé en 2022 avec l'aide d'un cabinet de conseil spécialisé, sur un échantillon représentatif des fonds investis. Une synthèse individualisée de cette analyse a été envoyée à chacune des sociétés de gestion interrogées et des échanges ont eu lieu avec ceux qui le souhaitent pour aborder les axes de progrès identifiés.

Indicateur	2021	2022	2023	Taux de variation
% de l'ABR ⁽²⁾ couvert par un bilan de maturité ESG ⁽³⁾ Périmètre : investissements directs et indirects de Peugeot Invest	67,8 %	79,2 %	81 %	+2,3 %

(1) Peugeot Invest investit dans des fonds d'investissement et investit aux côtés de fonds d'investissement dans le cadre de co-investissements.

(2) Actif brut réévalué.

(3) Valorisation actualisée au 31 décembre 2023 des participations directes et des sociétés de gestion couvertes par un bilan de maturité ESG externe et d'un suivi réalisé en interne dans l'année / ABR de Peugeot Invest. Les cessions et évolutions de la valorisation des participations intervenant entre la date de réalisation du bilan de maturité et le 31 décembre 2023 sont prises en compte dans cet indicateur.

GOUVERNANCE ET CLIMAT

deux thématiques propres à Peugeot Invest

Gouvernance

Peugeot Invest accompagne activement ses participations, cotées ou non, sur les sujets de gouvernance. À ce titre, Peugeot Invest a réalisé en 2023 un panorama global de la gouvernance de chacune de ses participations directes, reflétant notamment :

1. **une évaluation** du niveau de conformité de chacune des participations cotées au Code de gouvernance auquel elle se réfère (Afep-Medef, Middlednext ou Dutch Corporate Governance Code), en vérifiant le respect de chacune des recommandations du code applicable;
2. **une appréciation qualitative** de la gouvernance de chaque participation par l'administrateur représentant de Peugeot Invest qui y siège, reflétant son avis sur le fonctionnement de la gouvernance et les points qu'il estime devoir être améliorés;
3. **l'attribution d'une note** pour chaque point analysé, selon trois niveaux : bon niveau de conformité/alerte au Comité de direction/alerte au Comité des investissements et des participations.

Cette étude a été présentée aux équipes ainsi qu'au Conseil d'administration et les points les plus importants ont été remontés aux participations concernées.

Par ailleurs, en cohérence avec son rôle historique dans la gouvernance de ses participations, Peugeot Invest soutient la création de comités RSE dédiés dans ses participations et demande régulièrement d'y siéger. En 2023, Peugeot Invest a ainsi intégré deux Comités RSE supplémentaires.



Climat

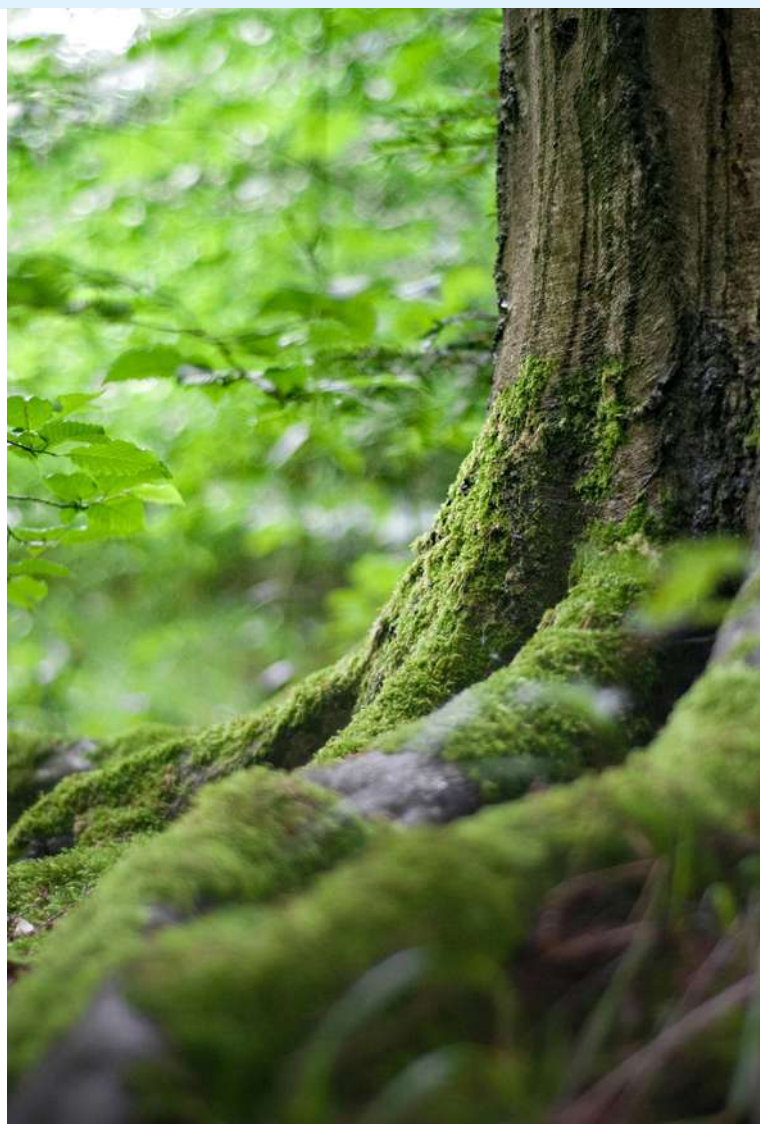
Depuis 2020, nous avons fait du climat une thématique prioritaire afin notamment de mieux prendre en compte l'incidence du changement climatique sur le modèle d'affaires des entreprises en portefeuille, tant en veillant à ce qu'elles réduisent leur empreinte carbone qu'en nous assurant qu'elles se réorientent vers des activités favorables à la transition.

Soucieuse de la question de la transition climatique, Peugeot Invest a réalisé en 2023 un bilan carbone sur sa propre activité et celles des participations, détaillé dans les parties « Premier bilan carbone de Peugeot Invest » et « Empreinte environnementale liée à notre fonctionnement ».

En 2023, Peugeot Invest a analysé les plans de transition des participations pour la réduction de leurs émissions, à partir des dix critères de l'ONU contre le *greenwashing*⁽¹⁾. L'objectif est de prendre en compte ces critères lors des échanges avec les participations concernées. Une synthèse de notre perception des plans de transition de nos principales participations est présentée au Comité du développement durable de Peugeot Invest.

Voici les points que nous suivons tout particulièrement à travers nos échanges avec les responsables RSE des participations et l'analyse de leurs publications :

- **réalisation d'un bilan carbone sur les scopes 1 à 3 :** de nombreuses participations calculent leur empreinte carbone depuis plusieurs années. Nous observons une progression dans la prise en compte du périmètre de reporting sur le scope 3. Néanmoins, nos participations ne publient pas encore systématiquement un bilan carbone annuel exhaustif sur le scope 3 ;
- **définition d'une trajectoire de réduction conforme aux Accords de Paris :** nous regardons également si cette trajectoire est validée par le SBTi et l'écart entre la trajectoire prévisionnelle et les émissions réelles ;
- **pertinence du plan de transition : le respect de la trajectoire de réduction repose sur un certain nombre d'efforts, que nous analysons :** partenariats avec l'écosystème (fournisseurs, clients, consommateurs finaux...), sensibilisation et formation des équipes pour faire évoluer les métiers et les compétences, critères de rémunération ESG. Nous souhaitons en 2024 questionner davantage l'existence de ressources dédiées suffisantes (budget, ressources humaines) ;
- **suivi de la stratégie climat par le Conseil d'administration et ses comités :** en lien avec l'importance que nous accordons au sujet de gouvernance, nous sommes particulièrement attentifs à la fréquence et la durée des comités, à la composition et à la formation de leurs membres, aux moyens mis en œuvre pour faire remonter les travaux en Conseil d'administration et d'une transversalité suffisante entre comités (gouvernance, audit, stratégie, RSE...);
- **tarification du carbone :** identification de bonnes pratiques en matière de mécanismes internes de tarification. En 2024, nous souhaitons creuser plus avant, la question de l'incidence potentielle du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières sur nos participations.



(1) "Integrity matters: Net zero commitments by businesses, financial institutions, cities and regions" – report from the United Nations 'High-level expert group on the Net zero emissions commitments of non-state entities.

Plan de réduction des émissions liées aux investissements

Les principales actions que nous souhaitons mener à la suite de la réalisation du bilan carbone de nos investissements sont les suivantes :

- **réduire la part d'estimation** dans le bilan carbone de Peugeot Invest ;
- **inciter les actifs** à réaliser un bilan carbone scopes 1 à 3 et leur plan de transition ;
- **intégrer la transition climatique** dans la politique d'investissement ;
- **actualiser les politiques sectorielles** de Peugeot Invest notamment pour les secteurs les plus émetteurs ;
- **cibler davantage** les entreprises solutions/ secteurs contributifs à la transition énergétique/ climatique ;
- **échanger avec nos fonds**, en préinvestissement, sur leur méthodologie de prise en compte du climat dans le choix des entreprises sélectionnées ;
- **prendre en compte le climat** en préinvestissement ;
- **réaliser une due diligence** « climat » (risques et opportunité climat) préinvestissement ;
- **définir un seuil de matérialité** des entreprises auprès desquelles nous sollicitons, en préinvestissement, la réalisation d'un bilan carbone (deux ans) et d'un plan de transition (trois ans) ;
- **s'assurer de l'atteinte des objectifs** de réduction ;
- **poursuivre le dialogue avec les équipes et Conseils d'administration** de nos principaux actifs afin de s'assurer de la réduction des émissions de gaz à effet de serre en :
 - s'assurant d'un suivi au moins une fois par an en Conseil d'administration des participations ; y compris sur les actions susceptibles d'infléchir le modèle d'affaires,
 - demandant la mise en place de critères de rémunération liés au suivi du plan de transition (*a minima* pour les dirigeants mandataires sociaux et les membres des Comités de direction de nos principaux actifs),
 - anticipant la revue en assurance raisonnable du bilan carbone pour les entreprises soumises à la CSRD,
 - échangeant au moins une fois par an avec les Directions du développement durable ou de la RSE de nos principaux actifs sur la trajectoire de réduction.



Objectifs climatiques

Des objectifs climatiques ont été définis à l'échelle du portefeuille.

Concernant nos investissements directs, nous souhaitons suivre la « température » de notre portefeuille, avec un objectif de score de température de 1,6°C à horizon 2030 (1,5°C à horizon 2040).

Concernant nos autres actifs, nous souhaitons suivre le pourcentage de nos actifs couverts par une trajectoire de réduction compatible avec les Accords de Paris – avec un objectif de 55 % des actifs concernés en 2030 (en % de notre ABR).

Pilier 2 – Développer une culture ESG

Pour intégrer pleinement l'ESG dans le cycle d'investissement, les enjeux de durabilité doivent devenir un angle systématique d'analyse et d'accompagnement : cela ne sera possible qu'à travers la construction d'une solide culture ESG interne partagée et la mise en place d'outils spécifiques.

PRINCIPALES AVANCÉES 2023

- ✓ Sensibilisation du Conseil d'administration aux enjeux climat et durabilité ainsi qu'aux nouvelles exigences réglementaires.
- ✓ Refonte du chapitre ESG de l'URD et meilleure intégration des enjeux ESG dans les présentations investisseurs.
- ✓ Montée en puissance des efforts de formation, sensibilisation et veille ESG.

Afin d'avoir la capacité d'intégrer pleinement l'ESG dans le cycle d'investissement (Pilier 1 de notre stratégie), l'ESG doit devenir encore davantage l'un des critères dans toutes nos analyses et nos accompagnements. Cela ne sera possible qu'à travers la construction d'une solide culture commune autour des enjeux de durabilité.

L'enquête interne réalisée en 2023 a notamment facilité l'expression d'un besoin de sensibilisation aux grands enjeux écologiques et de formations spécifiques à nos métiers. Les collaborateurs souhaitent être davantage à même de questionner de manière pertinente les démarches ESG de nos actifs, sans nécessairement systématiquement faire appel à l'équipe *ad hoc*. Ceci passe donc par des efforts accrus en matière de sensibilisation et de formation.

« Développer une culture ESG » devient donc l'un des piliers de notre démarche. Cela passe par l'implication des salariés dans la définition de la stratégie et une communication interne plus régulière sur l'avancement de la feuille de route, la montée en compétences ainsi que la conception et la diffusion d'outils spécifiques.

Impliquer et informer tous les salariés

En 2023, les équipes ont été associées à la préparation de la nouvelle feuille de route à travers un questionnaire et des entretiens individuels. S'en sont suivis plusieurs temps de restitution et dialogue :

- présentation d'une analyse comparative des meilleures pratiques des comparables aux investisseurs ;
- introduction de la nouvelle feuille de route ESG à l'ensemble des collaborateurs, après validation par le Comité du développement durable et le Conseil d'administration ;
- retour à l'ensemble des collaborateurs sur les résultats de l'enquête parties prenantes.

Ces temps d'écoute, de présentation, de partage sont des moments privilégiés pour sensibiliser aux enjeux mais aussi pour faire adhérer toute l'équipe à la démarche.

La communication interne est également un levier important pour faire connaître les avancées régulières et pour valoriser les personnes impliquées, en complément du suivi régulier de la feuille de route et des actions initiées en Comité de direction. La feuille de route 2024 – 2026 nous engage à communiquer plus régulièrement aux collaborateurs les avancées de la démarche et à rédiger plusieurs typologies d'éléments de langage sur l'ESG.

Intégrer l'ESG au cœur des activités

Pour permettre aux équipes d'assurer un suivi concret des sujets ESG, diverses sensibilisations et formations, notamment sur la finance durable et le climat, ont été mises en œuvre ces dernières années. Notre feuille de route ESG prévoit une montée en puissance dès 2024, à travers la formalisation d'un plan de sensibilisation et formation ESG pluriannuel pour les collaborateurs et administrateurs comprenant un socle général et des modules spécifiques aux enjeux stratégiques de Peugeot Invest.

Une responsable de l'engagement durable a également été recrutée en 2022, qui a pour mission, entre autres, de renforcer les compétences ESG des équipes d'investissements et de les soutenir dans l'accompagnement du portefeuille. Les outils suivants ont ainsi été conçus pour et avec les équipes :

- *scorecard* d'analyse des fonds de capital-investissement (2022) ;
- mise à jour d'une grille d'analyse préinvestissement (2023) ;
- travail sur un fichier d'indicateurs quantitatifs pour suivre la maturité ESG des participations directes (2023).

Nos échanges avec nos actifs sur l'ESG sont conduits en binôme entre les équipes ESG et investissement.

Pilier 3 – Déployer des pratiques RSE internes

Pour garder la confiance de nos parties prenantes, nous devons également poursuivre et amplifier le déploiement de pratiques exemplaires en matière d'éthique des affaires, de sécurité de l'information, de gestion de nos ressources humaines et de réduction de notre empreinte environnementale.

PRINCIPALES AVANCÉES 2023

- ✓ Réalisation d'un bilan carbone (holding et investissements), définition d'objectifs de réduction et plan d'action.
- ✓ Refonte du Code éthique en conformité avec la réglementation Sapin II ; diffusion du Code et formation des collaborateurs.
- ✓ Focus sur les risques psychosociaux notamment au travers de l'accès libre et anonyme des collaborateurs à une plateforme dédiée.
- ✓ Engagement sociétal : organisation d'une demi-journée de plantation de haies et d'une visite d'une usine apprenante.

Le 3^e pilier de notre démarche ESG concerne le déploiement de pratiques internes spécifiques à notre secteur d'activité, cohérentes avec les demandes que nous formulons à nos participations.



Éthique des affaires

Lutter contre la corruption et le trafic d'influence, prévenir la diffusion de fausses informations ou l'exploitation abusive d'informations privilégiées.



Sécurité de l'information

Garantir la sécurité des informations de marché confidentielles, des données concernant nos participations mais également celles de nos collaborateurs.



Gestion des ressources humaines

Mettre en place un environnement de travail sain et bienveillant, assurer la continuité des activités et le maintien du positionnement attractif.



Empreinte environnementale

Bien que notre empreinte carbone et environnementale directe soit faible au regard de celle de notre activité d'investisseur et d'actionnaire, nous devons prendre les mesures pour la réduire au maximum, dans un souci de responsabilité et d'exemplarité.

Éthique des affaires

De par son activité d'investisseur et d'actionnaire, l'éthique des affaires est un enjeu central pour Peugeot Invest. La Direction juridique et conformité organise et pilote le dispositif éthique de Peugeot Invest, en particulier en matière de lutte contre la corruption et de trafic d'influence, de prévention de la fraude et des abus de marché. De concert avec la Direction financière, elle veille à la mise en œuvre des contrôles et procédures permettant d'assurer la conduite éthique. Les Directions juridiques et financières agissent sous le contrôle direct de la Direction générale de Peugeot Invest, avec un suivi de la part du Conseil d'administration et de son Comité financier et d'audit. Le responsable de l'audit interne, recruté en 2023, s'assure de la conformité et de l'efficacité des actions mises en œuvre.

Dans le cadre du déploiement d'un programme de prévention contre la corruption en conformité avec la loi française n° 2016-1691 dite Sapin II, une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence a été réalisée, qui détaille les dispositifs existants et les plans d'action concrets de maîtrise de ces risques.

Le Code éthique, déployé en 2023, rassemble l'ensemble des règles de conduite que chaque collaborateur doit observer en toutes circonstances dans l'exercice quotidien de ses activités. Il constitue le cadre de référence commun des engagements des sociétés du groupe et est illustré de cas concrets, notamment en matière de lutte contre la corruption, respect du droit de la concurrence, prévention des abus de marché et protection des actifs et des informations confidentielles. Une alerte éthique permet aux collaborateurs de signaler toute violation ou situation préoccupante en lien avec les exigences légales ou réglementaires, les principes éthiques ou les procédures internes.

Les attendus en matière d'éthique vis-à-vis des fournisseurs ont été formalisés dans une Charte des achats responsables dont le respect conditionne la poursuite des relations d'affaires avec Peugeot Invest.

Afin de répondre aux spécificités de son activité, Peugeot Invest dispose d'un Code de déontologie boursière applicable à l'ensemble de ses salariés. Une procédure interne de traitement de l'information privilégiée, notamment par la tenue de listes d'initiés, et un système de restriction du partage des données confidentielles sont également mis en œuvre.

Afin de responsabiliser les collaborateurs, un programme de formation et de sensibilisation aux pratiques éthiques a été élaboré. En 2023, les collaborateurs ont participé à une session de formation sur l'éthique des affaires adaptée à leur niveau d'exposition aux risques.

Indicateur	2023
Part de collaborateurs ayant reçu le Code éthique	100 %
Part de l'effectif permanent ayant suivi une formation éthique	88,2 %

Sécurité de l'information

Pour Peugeot Invest, la garantie de la sécurité des informations de marché confidentielles, des données concernant nos participations mais également celles de nos collaborateurs est un enjeu essentiel. En effet, une cyberattaque réussie pourrait compromettre notre réputation, affecter notre capacité à apparaître comme un acteur de confiance reconnu sur le marché et altérer nos activités.

Ainsi, nous suivons les recommandations de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et de l'ANSSI (Autorité nationale en matière de sécurité et de défense des systèmes d'information) afin de maîtriser au mieux les risques relatifs au système d'information.

Par ailleurs, des règles générales de cybersécurité ont été formalisées au sein du Règlement intérieur, et une Charte d'utilisation des ressources informatiques est signée par tous les collaborateurs. Les holdings sont également en conformité au RGPD⁽¹⁾ pour garantir la sécurité des données personnelles des collaborateurs. Un audit de sécurité sur le système d'information et le site internet est mené de manière régulière (dernière occurrence: 2022) afin de s'assurer que les mesures sont bien à jour. À la suite de cet audit, des actions pour corriger les failles identifiées ont été réalisées au cours de l'année.

En outre, d'autres mesures sont prises afin de sécuriser les postes informatiques comme :

- le cryptage de l'intégralité des disques durs ;
- le déploiement de toutes les mises à jour recommandées, suivies au quotidien par le technicien informatique ;
- la possibilité de bloquer les téléphones portables à distance ;
- le blocage des ports USB ;
- l'antivirus pour analyser l'ensemble des flux passants sur le réseau qui permet une vision de tous les postes et des mises à jour antivirus réalisées par chaque collaborateur ;

- la mise en place d'une double authentification pour 23 % des collaborateurs (déploiement à l'ensemble des collaborateurs prévu en 2024).

Pour renforcer la vigilance des collaborateurs, indispensable dans la maîtrise du risque de cyberattaques, des campagnes régulières de *phishing* sont réalisées et un logiciel de filtrage anti-spam a été mis en place depuis février 2022. En outre, une campagne de formation des collaborateurs à la sécurité informatique a été déployée en 2023.

Indicateur	2023
Part des collaborateurs « à risque » ⁽²⁾ formés au moins une fois dans l'année à la cybersécurité par un prestataire externe	55,9 %
Périmètre : collaborateurs « à risque » de Peugeot Invest	

Gestion des ressources humaines

Peugeot Invest s'appuie sur une marque historique dont la notoriété et la pérennité ont permis de développer une culture d'entreprise autour d'une équipe de talents reconnus et d'une raison d'être partagée.

Peugeot Invest est une société de taille humaine, caractérisée par une forte proximité, une liberté d'échange au sein des équipes, associée à une recherche permanente d'excellence professionnelle. Cette dimension humaine est garante d'une belle attractivité et permet d'agir avec agilité ce qui est un atout dans un contexte d'évolution des activités et des enjeux.

Peugeot Invest s'attache à garantir la qualité de vie au travail de chacune et chacun, notamment par la prévention et la gestion des risques psychosociaux, l'équilibre vie privée-vie professionnelle, la valorisation du dialogue au sein de l'entreprise et l'implication de chacun dans le projet.

À ce titre, en matière de santé et sécurité, les risques psychosociaux (RPS) ont été identifiés dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels. Afin de remonter les RPS, les collaborateurs disposent d'un canal de communication avec leur propre manager favorisé par la taille restreinte des équipes, avec la responsable des ressources humaines et avec les instances de représentation du personnel. Afin de permettre aux collaborateurs d'être accompagnés dans la prévention des risques psychosociaux et en complément des services d'accompagnement proposés par la médecine du travail et de la mutuelle d'entreprise, les collaborateurs ont accès à une plateforme dédiée à la santé mentale permettant de bénéficier, de manière individuelle, confidentielle et illimitée, à des podcasts, articles, ainsi qu'à une offre d'accompagnement personnalisé ou de prise en charge psychologique. Une formation pour mieux gérer sa charge mentale a également été proposée en 2023 pour sensibiliser les collaborateurs aux risques psychosociaux

(1) Règlement général sur la protection des données.

(2) Les collaborateurs qualifiés « à risque » sont ceux disposant d'un ordinateur. En 2022, deux collaborateurs du groupe ne disposent pas d'ordinateur et n'ont donc pas été sensibilisés à la cybersécurité.

et les prévenir. La qualité des projets, l'esprit d'équipe, les enjeux de performance grandissante permettent une fidélisation des équipes.

Lors des croissances d'équipe, les candidats sont identifiés par des cabinets de recrutement spécialisés, choisis en fonction des expertises et besoins métiers.

Lors des revues de performance et des entretiens annuels est assurée une revue des compétences de chacune et chacun afin d'identifier les évolutions à anticiper en termes professionnels et de compétences. Les managers d'équipe revoient lors des revues annuelles et de mi-année les trajectoires professionnelles et les performances des collaborateurs, en permettant un échange sur le développement individuel, le potentiel professionnel et le rôle au sein des organisations.

Une attention particulière est portée au développement des compétences, ce qui passe par :

- l'organisation d'entretiens annuels avec chaque collaborateur, permettant de faire le bilan de l'année écoulée et d'échanger sur leurs aspirations en matière de développement professionnel et de formation ;

- la capitalisation sur la bonne pratique de l'entretien mi-annuel et le *feed-back* régulier ;
- l'établissement en 2022 d'un référentiel de compétences et répertoire des emplois par département, en vue d'une dynamisation des parcours et d'une transparence dans les évolutions ;
- la formation des collaborateurs, à la fois *via* un recensement des besoins et une proposition de modules de formation en adéquation avec la ligne stratégique de l'entreprise et les grands projets, avec un suivi du plan de formation.

Peugeot Invest veille également à conserver une structure de rémunération attractive et cohérente au regard de leurs responsabilités, missions et marché de l'emploi.

L'ensemble des collaborateurs bénéficie d'un accord d'intéressement ainsi que de plans d'épargne.

En 2023, Peugeot Invest a enregistré une arrivée en contrat d'apprentissage et trois démissions.

Indicateurs	2023
% de femmes dans les effectifs permanents	55,9%
Taux de turnover des collaborateurs ⁽¹⁾ Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	8,8%
Taux d'accès à la formation des collaborateurs ⁽²⁾ Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	97,2%
Nombre moyen d'heures de formation par employé Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	22,6
Pourcentage de salariés ayant participé à des évaluations régulières des performances et de l'évolution de carrière Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	100%
Taux d'absentéisme des collaborateurs ⁽³⁾ Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	5%
Taux de collaborateurs en situation de handicap Périmètre : effectif permanent total des holdings du groupe familial, hors mandataires sociaux, hors stagiaires	2,9

(1) Nombre de départs / Effectif total permanent.

(2) Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'au moins une formation / Effectif total permanent.

(3) Nombre d'heures d'absence / Nombre d'heures théoriques travaillées * 100.

Empreinte environnementale liée

à notre fonctionnement

Le bilan carbone du fonctionnement de Peugeot Invest s'élève à 1 227,2 teq CO₂. Cela représente une part infime de notre empreinte carbone globale, le bilan carbone lié aux investissements de Peugeot Invest, présenté dans le Pilier I, constituant la quasi-totalité de notre empreinte. Il est toutefois important d'analyser plus finement les postes d'émission pour les réduire, d'autant que cette empreinte ramenée au nombre de collaborateurs s'élève à près de 40 teq CO₂/collaborateur : nous devons être exemplaires pour être crédibles et audibles vis-à-vis de nos actifs.

A. PLAN D'ACTION SUR LES POSTES PRIORITAIRES DE RÉDUCTION

Achats - 82% des émissions

Obtenir des fournisseurs de services une estimation des émissions liées au service réalisé et leur trajectoire de réduction

Prendre en compte la crédibilité de la trajectoire climat dans le choix des fournisseurs

Déplacements - 15% des émissions

Avoir une politique de déplacement responsable, couvrant les trajets longs et courts (ex : déplacements en train pour les trajets de moins de 4h de vol)

Consommation d'énergie des bureaux - 1% des émissions

Un plan d'action sur les postes moins significatifs est porté par les équipes, notamment sur les volets matériel informatique et déchets.

Un état d'avancement du plan d'action sera présenté début 2025 pour suivre notre trajectoire.

Bien que l'impact climatique des opérations de Peugeot Invest soit faible au regard de son activité, des objectifs climatiques ont été définis.

Pour les fournisseurs et prestataires sollicités pour un montant annuel supérieur à 5k€ HT dans l'année, les objectifs sont :

- 100 % des fournisseurs ayant un bilan carbone à long terme (2035) et 90 % à horizon cinq ans (2028) ;
- 90 % des fournisseurs ayant une trajectoire de réduction compatible avec les Accords de Paris à long terme (2035) et 50 % à horizon cinq ans (2028).

ANALYSE DES POSTES D'ÉMISSION

Les achats (« intrants ») comptent pour 82 % des émissions hors portefeuille de Peugeot Invest⁽¹⁾, dont la grande majorité sont des services liés à l'achat « d'assurance, services bancaires, conseil et honoraires » liés à notre activité d'investissement.

Les déplacements professionnels et domicile-travail comptent pour 15 % des émissions, principalement du fait de l'utilisation de l'avion et de la flotte de véhicules.

Pour les émissions de scopes 1 à 3 hors achat des opérations, la réduction attendue est de 42 % d'ici 2030.

RÉDUCTION ET GESTION DES DÉCHETS

Les actions relatives aux déchets passent par la réduction du plastique dans nos locaux (fontaines et carafes à eau, achat de bentos) à destination des collaborateurs.

Le tri du matériel informatique est réalisé conformément aux réglementations en vigueur en France et au Royaume-Uni. Une politique plus active de reconditionnement et d'allongement de la durée de vie est à l'étude, et a concrètement commencé par un inventaire du matériel informatique.

Indicateur	2021	2022	2023	Variation 2022-2023
Consommation d'électricité totale (kWh)	84207	71701	77128	7,6%
Périmètre consommation d'électricité : Locaux de Peugeot Invest en France regroupant 85,3 % des collaborateurs				

(1) Précision méthodologique : la majorité des émissions des achats a été calculée à partir de facteurs d'émissions sectoriels.

B. CONTRIBUTION À LA PRÉSERVATION DU DOMAINE DE RAMBOUILLET

En parallèle à la définition de la stratégie de réduction de ses émissions, Peugeot Invest a défini fin 2023 un programme de contribution à la neutralité carbone mondiale. Nous collaborons avec le domaine de Rambouillet pour préserver des peuplements forestiers en bonne santé et ainsi valoriser des unités de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (crédits carbone). Peugeot Invest a en effet souhaité soutenir ce domaine emblématique, à la biodiversité exceptionnelle, dans sa démarche d'adaptation au changement climatique. Concrètement, cela passe par l'achat de 6340 crédits carbone sur les 6375 générés par le projet. Ces crédits sont valorisés par les co-bénéfices pour la biodiversité qui sont générés par le projet et sont certifiés. Ils seront délivrés sur cinq ans et pourront être utilisés pendant vingt ans.

Par ailleurs, en s'appuyant sur la méthode de valorisation du carbone séquestré, développée par La Belle Forêt (certifiée Bureau Veritas), Peugeot Invest s'engage à accompagner l'adaptation de la forêt de Rambouillet au changement climatique et à préserver sa biodiversité.



DOMAINE DE RAMBOUILLET